



<p>Maître Florian PRELE Avocat au Barreau d'ANNECY</p> <p>11 rue de la Paix GEVRIER – 74000 ANNECY Tél 04.58.10.13.69 florian.prele.avocat@gmail.com</p>	<p>SELARL GUMUSCHIAN ROGUET BONZY POLZELLA Avocats au Barreau de GRENOBLE</p> <p>10, Avenue Alsace Lorraine 38000 GRENOBLE Tél 04.76.03.29.66 roquet@bastille-avocats.fr</p>
--	--

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SUR LA COMMUNE D'ANNECY (74000), 46 Avenue de Brogny,

UN APPARTEMENT EN COPROPRIETE, de type 3, au 3^{ème} étage, d'une superficie de 74,61 m2 avec CAVE et GARAGE en sous-sol.

(Cadastré AP numéro 2 et plus particulièrement les lots 51, 67 et 23)

ADJUDICATION FIXEE LE JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024 à 14 HEURES

à l'audience du Juge de l'Exécution des Saisies Immobilières
du Tribunal Judiciaire d'ANNECY
51 RUE SOMMEILLER
74000 ANNECY

Visite prévue sur place le MARDI 27 AOUT 2024 de 14 heures à 15 heures

Par le ministère de la SCP MOTTET DUCLOS TISSOT
Commissaires de Justice à ST JULIEN-EN-GENEVOIS (74)

MISE A PRIX : 90.000 €

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 9.000 €

Par chèque de banque établi à l'ordre du compte séquestre, ou remise d'une caution bancaire irrévocable.

Pour tous renseignements s'adresser à la SELARL GUMUSCHIAN ROGUET BONZY POLZELLA – BASTILLE AVOCATS, Tél 04.76.03.29.66 ou sur le site www.bastille-avocats.fr ou auprès du Cabinet de Maître Florian PRELE, Tél : 04.58.10.13.69, et pour prendre connaissance du cahier des conditions de vente au Greffe du Tribunal Judiciaire d'ANNECY, où il est déposé.